

Compte rendu de la réunion de bureau du Conseil d'administration du 28 janvier 2020

Personnes présentes

Jean-Claude Levern :	Président
Françoise Leclerc :	Trésorière
Corinne Gondek :	Secrétaire
Christine Roumilhac :	Secrétaire-adjointe
Pascal Bonne :	Membre
Georges Sueur :	Membre
Daniel Lecluze :	Membre
Laurent Lesage :	Membre
Adolphe Mendi :	Membre
Jean-Claude Miremont :	Membre
Bernard Tournier :	Membre
François Méchin :	Expert-comptable
Boleslas Palewski :	Maire adjoint délégué à la jeunesse et aux sports
Victor Da Ponte :	Maire adjoint à la sécurité et à la circulation

Proposition de nommer un nouveau Secrétaire

Mr Levern propose la nomination de Corinne Gondek au poste de Secrétaire ; proposition adoptée.

Suppression de TZEU-JAN et intégration de la section Tai Chi et Qi Gong dans l'ASL lors des AG du 15 janvier 2020

Comme convenu, une AG Extraordinaire Tzeu-Jan s'est déroulée pour dissoudre l'association. Elle a été suivie d'une AG de la section Taichi – Qi Gong de l'AS Louveciennes, présidée par Mr Levern.

Les adhérents ont voté sur les différents points du Règlement Intérieur pour lesquels il y avait débat. Ensuite, un nouveau Bureau de 7 personnes a été élu par les adhérents selon le mode défini par le Règlement Intérieur voté précédemment.

Point sur la première commission personnel

M. Miremont présente le compte rendu de la commission « salariés » de l'ASL qui s'est déroulé le 21 janvier 2020 (Voir PV de réunion joint).

A la suite des échanges, il est décidé de donner des directives aux Présidents de section qui font appel à des auto-entrepreneurs. Françoise Leclerc enverra un mail à ce sujet à toutes les sections.

L'ASL souhaite que les auto-entrepreneurs deviennent salariés pour l'année prochaine.

Point sur les demandes de subventions (analyse de Bernard TOURNIER)

Bernard Tournier a fait un point sur les demandes de subventions à la Mairie, qui émanent de douze sections cette saison.

Il rappelle que les subventions sont versées à la demande des sections et qu'elles ne sont pas attribuées d'office.

Il est délicat de comparer les sections, certaines sont excédentaires mais demandent malgré tout des subventions, d'autres comme la section Football sont « pauvres », la section Tennis a de gros besoins (frais d'entretien) ; la section Judo demande des subventions mais ne transmet aucune information.

Un point est fait pour chaque section ; il est décidé d'attribuer moins à certaines sections. Une économie de plus de 6000 € peut constituer un « matelas » à affecter pour des projets proposés par les sections sur décision du CA.

Questions diverses :

Financement des formations

Françoise Leclerc rappelle la procédure concernant les demandes de formation.

L'organisme de formation doit être agréé, un devis doit être établi au nom de l'ASL, 30 rue du Général Leclerc à Louveciennes. Le salarié doit transmettre une lettre de motivation. Mme Leclerc a également besoin du planning des stages envisagés et d'une convention de formation.

Les demandes doivent être faites avant le début de la formation. Un retour sur le montant accepté pour la formation envisagée est transmis.

Crise au sein du Bureau de la section Boules

Le Président de la section souhaite rencontrer le Président de l'ASL ; un RV sera organisé par M. Lecluze avec messieurs Campe et Levern.

Législation sur l'exploitation des buvettes dans le cadre des associations sportives

Toutes les manifestations doivent figurer dans les comptes, y compris les buvettes.

Demande de création d'une section Aïkibukikai

Cette demande émanait d'une personne habitant dans le sud de la France. Le Président a refusé cette création pour des raisons de sécurité. Ce point n'avait pas pu être discuté en CA. Il n'est pas envisagé la création d'une section tant que la sécurité ne pourra pas être assurée, la mairie continuera la location 1.5 h par semaine.

Document Unique

Françoise Leclerc a reçu de OSTRA le Document Unique des différentes sections.

Prochaine réunion : Le 17 mars à 17 h 45

Le Président
Jean-Claude Levern

La secrétaire
Corinne Gondek